

Présents : Pierre-Philippe Bureau, Philippe Denis, Maurice Langry.  
Excusés : Jacques Adrien, Gérard Courtal, Chantal Languet, Michel Rousseau.  
Assiste : Martial Tournier.

---

Le président ouvre la séance à 18h10 et rappelle l'ordre du jour :

- saison 2019-2020,
- recrutement d'un.e chargé.e de mission sport-santé départemental,
- déploiement de l'exposition « En route vers Paris 2024 »,
- questions diverses.

### 1/ Saison 2019-2020 (calendrier, adaptation du plan de mandature, finances)

M.Tournier présente les tableaux synthétiques reprenant les orientations et actions (plan de mandature et projet sportif territorial des CROS et CDOS d'Ile de France), les actions prévues en 2020 et les propositions financières associées (cf. documents joints). Les éléments suivants sont précisés/actualisés.

- *APS en milieu carcéral*

Le ciblage sur les détenus en situation de handicap et sur critères médicaux s'affirme au travers de dispositifs tels que Santé Addiction sport, SMPR (service médico psychologique régional: problématique de la psychiatrie).

Dans le cadre de Sentez-vous Sport, le président du CNOSF s'est rendu à la Maison d'arrêt d'Osny (95) pour valoriser le dispositif APS en milieu carcéral : on peut regretter qu'un site animé par un CDOS francilien n'ait pas été privilégié.

- *Sport et territoires*

La commission est directement concernée par le Label Terre de Jeux et Centre de préparation aux jeux (CPJ). Un premier recensement officiel des collectivités labélisées devrait être publié à l'occasion du salon des Maires fin novembre, alors qu'il semble qu'en Essonne, l'information ait du mal à toucher les cibles visées. C'est pourquoi des contacts sont en cours pour une présentation du label en partenariat avec l'Union des Maires de l'Essonne à la mi-décembre, en partenariat avec le Conseil départemental.

Elle pourrait être associée d'une présentation de l'étude « sport et intercommunalité » en cours. Celle-ci gagnerait à être diffusée en version papier et numérisée après mise en forme.

- *Développement durable social, sociétal, et sports de nature*

Un regroupement du mouvement sportif actif sur les sports de nature le 14/10 a permis de présenter les missions fixées à l'audit commandé par le CD 91. Une réunion de la Commission sports de nature sera organisée par la suite.

Le Maire de Breuillet a adressé un courrier au Président du CDOS nous remerciant pour l'organisation conjointe de l'édition 2019 de l'Essonne sur l'eau. Il souhaiterait toutefois intégrer l'Essonne sur l'eau à une « semaine santé bien-être à Breuillet » en mai 2020. Le bureau émet un avis défavorable, souhaitant que l'Essonne sur l'eau, manifestation originale, initiée par le CDOS et les Comités départementaux garde sa visibilité. La proposition d'un stand Sport-santé (avec l'implication des comités sportifs et éventuellement du PDMS) sera faite à la Ville de Breuillet. Le maintien de la période de septembre pour l'Essonne sur l'eau est également réaffirmé.

- *Éducation citoyenneté olympisme*

L'activité régulière se résume pour l'essentiel aux Classes olympiques et

actions ponctuelles en direction des scolaires, à l'initiative du CDOS ou dans le cadre des projets aux échelons départemental et régional. Le CDOS est associé aux comités de pilotage Génération 2024-Semaine olympique et paralympique (Académie de Versailles et DASEN de l'Essonne).

L'investissement réalisé pour l'acquisition de l'exposition « En route vers Paris 2024 » constitue un outil qu'il conviendra d'exploiter au maximum et dès maintenant pour le bénéfice du plus grand nombre (voir point 3).

A l'initiative du cluster GrandParisSport, un projet éducatif autour du film « Les couleurs de la victoire » qui retrace l'épopée de J.Owens avant et pendant les JO de 1936 sera déployé en partenariat avec les services académiques, l'USEP et l'UNSS.

- *Sport-santé*

Le CDOS copréside avec le Conseil départemental le Collectif départemental sport-santé pour tous les Essonniens. Le 4/10 nous avons été associés à l'étude des dossiers de candidatures à l'appel à projet du CD91.

Les formations E3S sur prescription médicale dressent le périmètre de travail. Prochaine réunion de la commission se déroule le 17/10. Le recrutement d'un.e chargé.e de mission sport-santé départemental par le CDOS doit donner une impulsion supplémentaire à cet axe de travail (voir point 2).

Les autres fiches n'appellent pas de remarques en séance. Le bureau remercie M.Tournier pour la mise en forme de ces documents qui donnent de la visibilité et de la cohérence au travail des différentes commissions et responsables du bureau et du conseil d'administration.

Il est souhaité que figurent également sur ces fiches l'articulation avec les échelons thématiques correspondants du CROSIF (représentant dans les commissions régionales, complémentarités de certaines actions).

Les orientations financières découlant des actions programmées sont validées ainsi que la demande de subvention au Conseil départemental.

## **2/ Recrutement d'un.e chargé.e de mission sport-santé départemental porté par le CDOS**

L'Agence nationale du sport (ANS) nous a confirmé son soutien pour l'aide à la création d'emploi (12K€ x 2 ans) qui a été suivi d'un appel à candidature selon la fiche de poste diffusée. Une douzaine de candidature ont été reçues, 7 ont été présélectionnées (profils, CV, intérêt pour le poste) pour un entretien téléphonique puis 4 seront reçues en entretien (première semaine de novembre). Le bureau propose de solliciter le coordonnateur Sport-santé du CROSIF et la DDCS pour composer le jury.

L'obtention d'une aide à l'emploi ANS et l'engagement d'un financement augmenté par le Conseil départemental couvriraient 2/3 des charges qui nécessiteront donc d'autres recettes : une demande auprès de l'Agence régionale de santé doit être faite, et d'autres acteurs de la santé, des collectivités... pourraient être associées selon le déploiement de ses missions.

## **3/ Acquisition et diffusion de l'exposition « En route vers Paris 2024 »**

Une plaquette de présentation va être élaborée pour en faire la promotion en direction des services de l'Education nationale, des communes...

La gratuité sera appliquée pour les établissements scolaires labélisés Génération 2024 ou Classe olympique, il sera demandé en contrepartie la production d'un outil pédagogique mutualisable. Le mouvement sportif départemental pourra également en bénéficier.

Les autres demandeurs y auront accès selon une grille tarifaire en fonction de la durée du prêt (limitée à 3 jours) et la prestation souhaitée (transport, animation).

## **4/ Questions diverses : représentation du CDOS**

Il est proposé que Michel Rousseau (vice-président du CDOS) ou Pierre Fregnet (membre du CA) représente le CDOS au Comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. La remise des médailles 2019 aura lieu le 5/12 en Préfecture.

**La séance est levée à 20h10.**